

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

AUGUSTIN BONNET

Ingénieur Horticole
Conseiller Général du Canton de Ligné
Officier du Mérite Agricole
Président du Syndicat des Producteurs Horticulteurs et Pépiniéristes de Loire-Atlantique
Vice-Président de l'Office Départemental d'H. L. M.
Président de la Commission des Travaux

CANDIDAT INDÉPENDANT

Electrices, Electeurs, de la 4e Circonscription de Loire-Atlantique

Voici quatre années déjà, j'avais sollicité vos suffrages.

Je croyais que le massif et encourageant « oui » accordé au référendum de 1958, au Général de Gaulle, indiquait le désir de la population française de renouveler ses cadres.

Mais après les élections de 1958 la Chambre n'avait pas été modifiée, ou si peu, que la nouvelle structure s'est révélée encore ingouvernable, dans le sens désiré par le Chef de l'Etat.

Quatre années écoulées qui nous conduisent à de nouveaux heurts... Allons-nous encore rebâtir cette nouvelle formule, avec toujours les mêmes hommes ?

Cela semble, dans certains cas, **difficile** à admettre.

Les électeurs doivent, sans pour cela oublier ou minimiser à l'excès le travail des anciens, penser à cette relève, à ce rajeunissement qui, dans le cadre de notre évolution rurale, se révèle quasi indispensable.

Les choses vont très vite, et la vie moderne exige de notre gouvernement de faire face chaque jour, à des problèmes nouveaux.

Les réformes de nos structures envisagées ont braqué l'opinion publique contre les **partis politiques de jadis.** N'ayant pour ma part appartenu à aucun parti, je me sens très libre pour défendre ce que souhaitent bon nombre de citoyens ; à savoir, des hommes nouveaux dans une structure nouvelle.

Dans le sens de l'évolution nécessaire de notre représentation départementale, j'ai trouvé l'amitié et la confiance de ceux qui ont œuvré pour nous jusqu'à ce jour. Les années passant ont permis ces contacts humains nécessaires, et je peux me présenter à vous avec la certitude de cette confiance.

Certes une candidature homonyme pourrait vous étonner, mais ce n'est qu'un geste renouvelé, dans cette circonstance comme dans d'autres, et je vous affirme qu'à une très large majorité, ce geste de diversion, dans le but de nuire a été condamné.

Il est facile pour tous, dans ce mode de scrutin, de connaître les hommes sur lesquels on est appelé à porter un jugement.

J'écrivais en 1958, et je le répète ici : **le vrai rôle du député est de se dépenser à la gestion loyale des affaires publiques et non pas de perdre son temps et son esprit aux activités intenses de la politique et de ses partis.** Les partis visent d'ailleurs à modeler dans le sens qui leur convient les esprits des hommes. Il n'y aurait plus de responsables ; il ne serait pas raisonnable de ne pas réagir au moment même où nous nous en apercevons.

Je dresserai ici le plus brièvement possible les grandes lignes de ce qui constitue nos principaux soucis.

La situation géographique de notre département, nous oblige à déployer une plus grande activité sur le plan de la **décentralisation industrielle.** Nos petites villes ont besoin de cet élan qui assurera un plein emploi de la main-d'œuvre, et évitera cet exode néfaste à la vie des familles.

Cette décentralisation engendrerait le développement de nos **artisanats et commerces ruraux,** appuyés aussi par un élan du monde agricole.

L'appui total que nous devons à notre agriculture doit être la source d'un renouveau pour ces professions de la terre.

L'élévation du niveau de vie dans nos campagnes, si elle est entreprise, doit être accentuée. Cet effort comportera bien sûr, de poursuivre le travail entrepris, bien faiblement, pour la restauration de l'habitat, des routes, et de tous les services publics (eau - électricité), **équipement en général.**

Dans le cadre d'une stabilité économique, il faudra penser à la **sécurité des prix** en même temps qu'à l'équilibre de nos productions.

J'ai longuement insisté ces dernières années sur **« l'enseignement agricole »,** c'est la véritable base de l'évolution de l'agriculture et nous devons poursuivre et grossir l'œuvre entreprise, en assurant par la suite, à nos jeunes agriculteurs, la situation décente à laquelle ils peuvent prétendre.

Nous voulons l'égalité des ruraux avec les autres citoyens.

L'aide matérielle sous toutes ses formes étant un élément important d'un démarrage dans un esprit nouveau.

Le respect de la famille est ainsi compris dans l'ensemble de ces améliorations du cadre, et cela conduit naturellement vers une fin de vie plus douce pour nos vieux.

Le soutien des associations qui ont droit au respect des citoyens, car ils ont payé de leur personne pour la France. Parmi elles, nos **Anciens Combattants et Prisonniers.**

C'est aussi dans la **liberté scolaire** que chacun retrouvera le calme, en acceptant l'égalité entre les enfants, dans le respect des opinions des autres. Aucun sectarisme, tendant à la division, ne peut apporter la paix entre les hommes.

Dans notre Circonscription se pose tout particulièrement un problème agricole, facteur de notre économie : **la viticulture.**

Disons que, depuis des années des hommes courageux et de talent ont fait des produits de notre vignoble, des vins connus et de plus en plus répandus.

Pour ma part, je ne puis mieux dire que je m'engage à les aider pour poursuivre leur œuvre, la développer encore et renforcer de mon mieux leur action.

Ceux qui en ont eu l'occasion savent qu'en dehors des plus vastes problèmes, je suis à la disposition des familles dans la peine ou dans l'embarras. C'est sans difficulté que l'on m'expose des soucis que j'ai toujours cherché à résorber de mon mieux.

Je poursuivrai ma tâche en élargissant mon action sur l'ensemble de la circonscription, si vous pensez devoir me confier cette charge.

Je le ferai de bon cœur avec ma jeunesse, et mon courage pensant ainsi dans le cadre d'une république rénovée, pouvoir inscrire avec fierté notre petit coin de France.

AUGUSTIN BONNET
Conseiller Général.



REMPLAÇANT EVENTUEL

PIERRE GABORY

Propriétaire Viticulteur

Conseiller Municipal de Vallet

NVS ANCENIS